

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 16 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 16 juin, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle des fêtes à Peschadoires après convocations légales en date du 10 juin 2026, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme ANGELY Emmanuelle	Mme PLOT Karine
M GIRARD Jean-Baptiste	M MINGAT Cyrille
M BONNEMOY Clément	M DOLCEMASCOLO CORRE Laurent
Mme BEN SAAD Bérengère	M DAUDUIT Cédric
M PEYNON Daniel	Mme MONTAGNIER Patricia
Mme FORESTIER Annick	M MONEYRON Florent
M BEAL Philippe	M NUNEZ Estéban
Mme PEREIRA Elsa	Mme REIS Martine
Mme LEPIGEON Christelle	M BERNARD Bruno
M CHAUVEAU Jean-François	M EDOUARD Jean-Charles
M CONSTANT Olivier	M FRASIAK Bernard
Mme NIGON Christine	M CARTERON Maurice
M BOURNAT Christian	M DUPOUÉ Yannick
Mme BERNARD Célia	Mme GONINET Laurence

Suppléants présents : Mr Patrice BLANC et Mr MORICONI Fabrice

Etaient représentés (procuration) :

- M BREUIL Lionel donne pouvoir à Mme ANGELY Emmanuelle
- M BERGAMI Gilles donne pouvoir à M GIRARD Jean-Baptiste
- M BOUFFANGE Daniel donne pouvoir à M CHAUVEAU Jean-François
- Mme TERRIER Charlène donne pouvoir à Mme LEPIGEON Christelle
- M BOUFFANGE Jérôme donne pouvoir à Mme PEREIRA Elsa
- M GLORIEUX Cyril donne pouvoir à Mme NIGON Christine
- Mme MONTBRIZON Julie donne pouvoir à M DUPOUÉ Yannick
- M PLASSE Pierre donne pouvoir à M BEAL Philippe

Absents :

VOTE : En exercice : 36 Présents : 28 Représentés : 8 Votants : 36

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Estéban NUNEZ, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : convention de partenariat france travail pour le forum de l'art à l'emploi

**CONVENTION DE PARTENARIAT FRANCE TRAVAIL POUR LE
FORUM DE L'ART A L'EMPLOI**

Monsieur le Président informe les élus que le forum de l'art à l'emploi s'est déroulé le 9 juin dernier dans les locaux du Musée Départemental de la Céramique à Lezoux, en partenariat avec France Travail Thiers-Ambert. 60 demandeurs d'emploi ont été mis en relation avec 5 entreprises du territoire et 2 agences d'intérim.

France Travail Auvergne Rhône Alpes et la CCEDA via la mobilisation de ses services (médiathèque et économie), et en partenariat avec le Musée Départemental de la Céramique se sont associés afin de mettre en œuvre l'action "FACONNER SON AVENIR" s'inscrivant dans le cadre du dispositif « L'Art d'Accéder à l'Emploi ® » à Lezoux.

Le partenariat entre France Travail et la CCEDA vise à faire émerger des compétences personnelles des demandeurs d'emploi par l'utilisation des supports artistiques.

Il vise également à faciliter les rencontres des demandeurs et des entreprises, par des mises en réseau ou par des recrutements.

Dans le cadre de ce partenariat, France Travail a la possibilité de participer au financement des frais d'organisation (ateliers artistiques et frais de repas notamment), à cet effet une convention de partenariat a été mise en place.

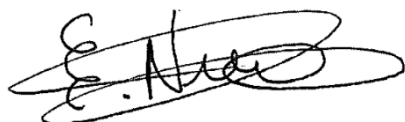
Un exemplaire de la convention est annexé à la délibération.

Ceci exposé, Monsieur le Président propose à l'assemblée :

- De l'autoriser à signer la convention de partenariat mentionnant le financement de France Travail à hauteur maximum de 2700€ TTC, précision faite que la participation définitive sera calculée à partir des factures transmises

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 16 juin 2026
Signé par Estéban NUNEZ,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 16 juin 2026
Signé par Florent MONEYRON,
Président

